



## Fiche de données de sécurité de batteries

### 1. Identification de la substance et de l'entreprise

**Produits : Batteries de démarrage**

Voltage : 12 Volts

Base électrolytique : Plomb/Acide Sulfurique

**Utilisation du produit :**

Démarrage de véhicules à moteur

**Site de distribution :**

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z.I de Ben Arous, B.P.N° 83 - 2013 Ben Arous - Tunisie

Tel (216) 71 381 688 - 71 381 204 / Fax (216) 71 389 380

### 2. Composition et informations sur les différents composants

Désignation de La matière	Numéro CAS	Proportion En %
Plomb	7439-92-1	50
Oxyde de Plomb	1309-60-0	20
Acide sulfurique	7664-93-9	20
Polypropylène	--	10

Les éléments suivants pourraient présenter un danger lors de leurs dégagement :

**Composants**

électrode positive : dioxyde de plomb PbO<sub>2</sub>  
électrode négative : plomb Pb  
électrolyte : acide sulfurique H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>

**Composition chimique :**

Pb plomb, densité : 11,34 g/cm<sup>3</sup>, point de fusion : 327°C  
PbO<sub>2</sub> dioxyde de plomb  
H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> acide sulfurique  
PbSO<sub>4</sub> sulfate de plomb  
H<sub>2</sub>O eau

### 3. Identification des dangers

Acide sulfurique:

Contact avec la peau: brûlure

Contact avec les yeux: brûlure

Inhalation: irritations des bronches et du larynx

Ingestion: brûlure des muqueuses digestives



## Fiche de données de sécurité de batteries

### Plomb et ses dérivés:

Toxiques par inhalation ou ingestion de poussières, vapeurs ou fumées

### 4. Mesures de premiers secours

#### Acide sulfurique:

##### **En cas de contact avec la peau**

Rincer abondamment à l'eau durant 10 à 15 min. Retirer les vêtements contaminés et les laver

##### **En cas de contact avec les yeux**

Eviter de frotter

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

##### **En cas d'inhalation**

Ne pas rester exposé, se reposer et rester au chaud. Dans les cas graves, solliciter un avis médical.

##### **En cas d'ingestion**

Se laver abondamment la bouche à l'eau et donner beaucoup d'eau à boire. Solliciter un avis médical.

### Plomb et ses dérivés:

##### **En cas de contact avec la peau**

Laver à l'eau et au savon

##### **En cas de contact avec les yeux**

Rincer pour éliminer un maximum de particules ou corps étranger, conduire à l'hôpital

##### **En cas d'inhalation**

Evacuer du lieu d'exposition. Rincer le nez et la bouche, hospitaliser immédiatement

##### **En cas d'ingestion**

Hospitaliser immédiatement

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyen d'extinction

Les extincteurs au CO<sub>2</sub>

Les extincteurs à poudre

Les arrosages à eau

#### Danger spécifique

La combustion des batteries provoque des fumées toxiques pouvant contenir du plomb, de l'acide sulfurique et des produits de décomposition des matières plastiques

Ne pas déverser à cet effet du sable, de poudre sèche ni de carbonate de sodium, de poudre de graphite ni appliquer de couverture anti-feu.

### 6. Mesures à prendre après un rejet accidentel

Eloigner le personnel de la zone contaminée jusqu'à ce que les vapeurs se dissipent. Ne pas respirer les vapeurs ni toucher à mains nues les liquides éventuellement émis.

Si la peau est entrée en contact avec l'électrolyte, il faudra la laver abondamment à l'eau.



## Fiche de données de sécurité de batteries

Utiliser du sable pour absorber l'exsudation.

Colmater les fuites de la batterie, mettre le produit absorbant contaminé dans un sac en polyéthylène haute densité et l'éliminer en respectant la réglementation en vigueur.

### 7. Manutention et stockage

#### **Manutention**

Ne pas broyer, percer ni court-circuiter les bornes (+) et (-) de la batterie à l'aide d'éléments conducteurs (métalliques, par exemple).

Ne pas chauffer ni braser directement.

Ne pas jeter au feu.

#### **Stockage**

Entreposer dans un endroit frais (de préférence au-dessous de 30°C) et ventilé, à l'écart de l'humidité, des sources de chaleur, des flammes nues, des produits alimentaires et des boissons.

Prévoir un écart suffisant entre les murs et les batteries.

Une température supérieure à 100°C risque d'entraîner des fuites et une rupture de la batterie.

Le court-circuit risquant d'entraîner des brûlures, des fuites et une rupture, conserver les batteries dans leur conditionnement d'origine jusqu'à leur utilisation et ne pas les entasser en vrac.

### 8. Prévention de l'exposition et protection individuelle

#### **Protection des voies respiratoires**

Dans tous les cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Protection des mains**

En cas de fuite, porter des gants.

#### **Protection des yeux**

Le port de lunettes de sécurité est conseillé pendant la manutention.

#### **Autres**

En cas de fuite, porter un tablier de protection contre les produits chimiques.

### 9. Dispositions d'élimination

Ne pas incinérer, ni soumettre les piles à une température supérieure à 100°C. Un tel abus risque de se traduire par la perte d'étanchéité, la fuite et/ou l'explosion de l'élément.

Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.



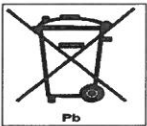
## Fiche de données de sécurité de batteries

### 10. Informations réglementaires Expressions relatives aux risques

#### Symboles pour l'environnement et la sécurité



*Produit recyclable*



*Les batteries doivent être reprises séparément du reste des Ordures.*



*Attention: acide sulfurique*



*Attention: matières explosives*



*Eloigner les enfants de l'acide et des batteries*



*Interdiction de fumer ou d'employer une flamme nue*



*Se protéger les yeux*